

ur le bon déroulement du parcours de soin, chacun a un rôle à jouer :

Le(s) parent(s) :

Adhérer pleinement au dispositif de la PCO
et respecter les rendez-vous avec les libéraux.
En cas de non-respect de cette règle,
la prise en charge peut s'interrompre à tout moment.

Le médecin de première ligne

(Médecin traitant, pédiatre, PMI) :

- ★ Examiner l'enfant et remplir la grille de repérage des TND
- Coordonner avec le médecin de la PCO la prise en charge de l'enfant
- ★ Participer aux synthèses (physique ou Visio : 2/an)

Les professionnels libéraux :

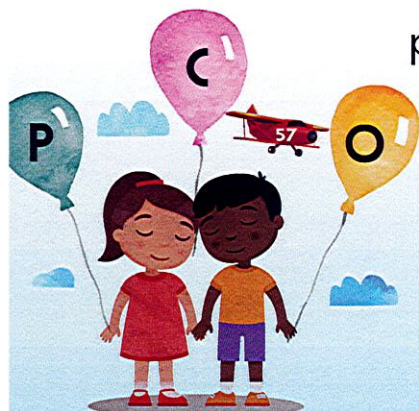
- ★ Effectuer des bilans et des séances de rééducation
- ★ Rédiger un compte-rendu à 6 et à 12 mois.
- ★ Assister si possible aux temps de synthèse
(physique ou Visio: 2/an)

Nous contacter

plateforme.pco57@apf.asso.fr
06 73 42 9714

Lundi et Jeudi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

2, rue Augustin Fresnel
57070 METZ



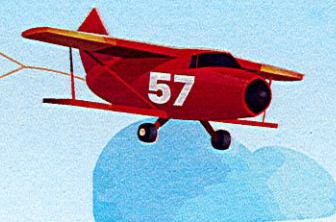
Plateforme de **C**oordination et d'**O**rientation Département de la Moselle 57

*Parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces
pour les enfants de 0 à 7 ans,
présentant des troubles neurodéveloppementaux.*



La PCO ne peut excéder la durée de 1 an et est entièrement prise en charge par la CPAM.

Le chemin de la Plateforme de Coordination et d'Orientation



**Inquiétude des parents
sur le développement
de leur enfant**
(motricité, langage,
interactions sociales,...)



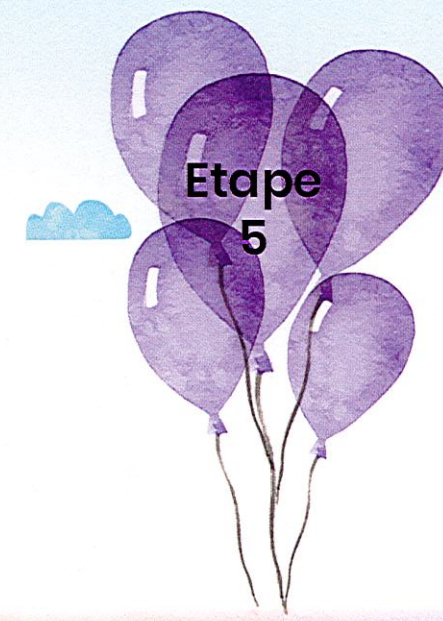
Consultation médicale
(médecin traitant, pédiatre,
PMI, pédopsychiatre,...).
Si suspicion de TND confirmée,
envoi du "guide de repérage"
à la plateforme PCO.



Etude du dossier par la PCO,
si la demande est validée,
l'enfant pourra entrer
dans le dispositif PCO
et bénéficier du forfait
intervention précoce.



Rééducation
avec les différents intervenants
(ESMS/Libéraux/...) et
synthèse(s) de l'équipe
(6 mois/12 mois).



Fin de parcours
avec orientation
selon les besoins
de l'enfant.